

## Termes de Références

### L'OIT recrute une Agence de Communication dans le cadre du projet ACJEMP

#### 1- Contexte

Lors de sa 101<sup>ème</sup> Conférence Internationale du Travail en juin 2012, à la suite de la crise économique mondiale, l'OIT a adopté une résolution demandant la relance d'une action immédiate et ciblée pour lutter contre la crise de l'emploi chez les jeunes : "La crise de l'emploi des jeunes : Appel à l'action". La résolution propose un portefeuille de mesures dans les cinq domaines suivants : (i) les politiques macro-économiques, (ii) l'amélioration de l'employabilité, (iii) les politiques du marché du travail, (iv) l'esprit d'entreprise chez les jeunes et (v) les droits au travail. Elle souligne le besoin d'une action équilibrée et cohérente dans ces différents domaines d'ordre politique et économique.

En février 2016, le système des Nations Unies a lancé une Initiative globale pour l'emploi décent des jeunes. Il s'agit d'un partenariat unique entre les gouvernements, le système des Nations Unies, les entreprises, les institutions académiques, les organisations de jeunes et d'autres groupes. Ce partenariat a pour objectif de créer de nouvelles possibilités et de nouvelles pistes vers un emploi de qualité dans l'économie mondiale et d'aider les jeunes à acquérir les compétences requises pour le marché du travail actuel. Cette initiative, dont le leadership est assuré par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), appuiera également les actions nationales pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment l'Objectif du Développement Durable (ODD) N°8 (Travail Décent et Croissance Economique).

Pour appuyer ces efforts au niveau national, l'OIT apporte son expertise, tant sur le plan des connaissances techniques que sur celui des orientations stratégiques, tout en soutenant le développement inclusif ainsi que le renforcement institutionnel de la capacité des gouvernements, des partenaires sociaux et des divers acteurs qui s'intéressent aux questions relatives à l'emploi des jeunes notamment des jeunes filles au niveau local, et régional.

#### 2- Justification de la prestation

La présente consultation s'inscrit ainsi dans le cadre du Projet ACJEMP « Accompagnement et Coaching des Jeunes et renforcement de leur Employabilité », financé par l'AFD « l'Agence Française de Développement », notamment :

**Le Résultat 1.1.5** « Appuyer le Ministère et l'ANETI à mettre en place un système de communication sur le programme « AcJEMP ».

### **3- Messages**

Il s'agit d'illustrer les messages clés sur les domaines d'intervention du projet ACJEMP notamment :

- L'amélioration de l'employabilité des jeunes et des femmes (des gouvernorats de Tunis, Ariana, Nabeul et Zaghouan) via de nouveaux services d'accompagnement tels que le coaching en Soft Skills et les Clubs Chercheurs d'Emploi, Club Business coaching, GERME, etc.. ;
- Le renforcement des compétences des partenaires, en particulier les conseillers de l'ANETI au niveau régional et national à travers les formations et le recrutement de coachs pour fournir des services de conseil, d'accompagnement et de coaching aux jeunes chercheurs d'emploi ;
- La diversification des outils et des offres de services de l'ANETI d'accompagnement aux jeunes à travers un service de coaching en Soft Skills.

### **4- Canaux de communication**

- Internet : Site web de l'organisation et réseaux sociaux.
- Événementiel et formations.

### **5- Taches à réaliser**

- Vidéos de succès stories et vidéos promotionnelles :
  - Développement de scénarios : L'agence ou la société proposera des scénarios sur la base des discussions avec l'équipe AcJEMP ;
  - Planning : Sur la base des scénarios validés et les régions cibles, l'agence ou la société proposera un planning de réalisation ;
  - Finalisation : Après avoir reçu les remarques de l'équipe AcJEMP sur la première version des vidéos, l'agence ou la société intégrera les modifications nécessaires et procèdera au montage final ;
  - Quantité : Vingt-cinq (27) dont vingt (20) succès stories, cinq (5) institutionnelles et deux (2) promotionnelles.
- Valorisation des différents produits pour les bénéficiaires du projet.
  - Planning : Sur la base de nombre des bénéficiaires sélectionnés et les régions cibles, l'agence ou la société proposera un planning de réalisation des séances de shooting pour les bénéficiaires.
  - Traitement d'image : L'agence ou la société doit prévoir un travail de traitement d'image après les séances de shooting pour futur utilisation sur le web et dans les conceptions graphiques ;

- Quantité : Quarante (40) séances de shooting. Une vidéo globale (synthèse), maximum 2 minutes (sous-titrage en langue française) ;

A noter que :

- L'agence retenue travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet ACJEMP. Le prestataire veillera à obtenir une validation de l'équipe à chacune des étapes.
- Les produits doivent être conformes à la charte graphique de l'OIT (l'équipe du projet, dans la mesure du possible, mettra à disposition des exemples ou faciliter l'accès exceptionnel au site [brand.ilo.org](http://brand.ilo.org) étayant toutes les normes en la matière).
- Les activités doivent être documentées par des photos professionnelles à partager au fur et à mesure avec l'équipe projet et feront partie du livrable final, ils seront par ailleurs une propriété exclusive de l'OIT.

## 6- Livrables et Paiement

- Vidéos de succès stories et vidéos promotionnelles
  - Scénarios finis des vidéos (au total 27) ;
  - DVD films qualité Haute Définition pour les vingt (20) vidéos de succès stories les cinq (5) institutionnelles et les deux (2) promotionnelles, les rushes vidéo et les DVD photos prises sur les scènes de tournage.
- Valorisation des différents produits pour les bénéficiaires du projet.
  - DVD des photos prises durant les séances de shooting (photos brutes et traitées) ;
  - Quantité : Quarante (40) séances de shooting ;
  - L'agence de communication percevra ses honoraires à la remise des livrables demandés, à la satisfaction de l'équipe du projet et à la présentation des factures des prestations des services.

## 7- Durée

La mission devrait commencer le **27/05/2022** et se terminer au plus tard le **30/12/2022**.

## 8- Profil de l'Agence de Communication

Afin de réaliser cette mission, nous recherchons une agence de communication répondant aux critères suivants :

- Expérience d'au moins 5 ans en développement de vidéo ;
- Une expérience confirmée en adaptation d'outils ou produits de communication à de nouveaux contextes ou cibles serait un atout : fournir des exemples de produits consultables ;
- Souplesse et aptitudes à être réactif aux demandes et recommandations du client ;

- L'aisance dans la communication écrite et orale en français et en arabe est essentielle.

## **9- Documents à présenter**

Les intéressés par la présente mission devraient soumettre une offre comportant les éléments suivants :

- Une fiche de présentation et d'expérience de l'agence ;
- Les références de l'agence dans le domaine de la communication et de la production audiovisuelle et toute autre référence jugée utile ;
- Une offre technique et financière qui devra comprendre toutes les charges liées à la production des vidéos y compris le matériel nécessaire, la rémunération ainsi que toute autre charge supplémentaire non prévue et survenue lors de la production des supports.

## **10- Soumission de l'offre**

Les dossiers de réponse à la présente consultation, comportant les pièces mentionnées ci-dessus, doivent être transmis au BIT par email aux adresses suivantes : [chaouachi@ilo.org](mailto:chaouachi@ilo.org), en mentionnant dans l'objet « ACJEMP - Candidature Agence de Communication ».

**La clôture de la candidature est fixée au 20 mai 2022 à minuit.  
Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.**